

AKTUELL

TTIP

Marché de brutes

Raymond Klein

La méfiance de l'opinion publique amène tous les partis à critiquer le TTIP - tout en restant flous pour la plupart. Selon les circonstances, un jour c'est pour, un jour c'est contre.

Séparer le bon grain de l'ivraie, voilà ce que les adversaires du traité de libre-échange transatlantique (TTIP) ont tenté de faire en vue des élections européennes. Les deux structures anti-TTIP (woxx 1268) avaient interpellé les partis politiques et ont publié leurs conclusions. Le comité « Stop Tafta », structure informelle, constate qu'ADR, DP, CSV et LSAP s'opposent à un arrêt des négociations « sauf si ... ». Effectivement, ces partis évoquent des « lignes rouges » que le traité final devra respecter, mais estiment qu'il faut attendre la suite des tractations pour se prononcer. Déi Gréng, Déi Lénk, KPL, Pirates et PID par contre s'engagent pour un arrêt immédiat des négociations.

La plateforme d'ONG opposées au TTIP présente un résultat semblable. Notons que cette plateforme comprend un large éventail d'organisations, depuis l'OGBL jusqu'au LCGB et à Syprolux, en passant par le Mouvement écologique, Greenpeace et la Caritas. Et que la CGFP, contrairement aux informations diffusées, ne fait pas partie de la plateforme. Le communiqué commun qualifie de « bizarre » la position du LSAP, du CSV et du DP, qui demandent que le traité final soit basé sur les valeurs et standards européens. Le mandat de négociation serait beaucoup trop ouvert, estime la plateforme, et qualifie l'idée d'attendre d'abord le résultat des négociations d'« inacceptable ». Relevons que les syndicats luxembourgeois signataires vont bien plus loin que la Confédération européenne des syndicats : avec la fédération américaine AFL-CIO, celle-ci vient de publier une déclaration en faveur d'un traité de libre-échange « si et seulement si » les droits des travailleurs et d'autres acquis sont préservés.

Que ce soit grâce à la mobilisation de la société civile ou par manque d'autres sujets « européens », le TTIP est devenu un sujet de la campagne électorale. Ainsi les Verts viennent de réitérer leur opposition au traité à travers un communiqué intitulé « Un non clair ! » et demandant un arrêt des négociations. Le député européen Claude Turmes surenchérit en s'affi-

chant sur Facebook avec un gros sac noir étiqueté TTIP, en train de mettre le traité « à la poubelle ». Il est vrai qu'au Parlement européen Turmes a dès le départ voté contre le mandat de négociation.

Mêlée rose-verte-noire

Hélas, au niveau des élus nationaux et communaux, les choses sont moins claires. En mars, lors d'un débat à la Chambre, les Verts ont certes articulé leurs critiques envers le TTIP. Mais ils ont voté contre la motion demandant un arrêt immédiat des négociations, présentée par Déi Lénk (woxx 1258). Le 16 mai, au conseil communal d'Esch, une motion semblable de Déi Lénk est passée, avec des voix rouges, roses, vertes et... noires ! A noter que la coalition LSAP-Déi-Gréng avait proposé sa propre motion, plus modérée et adoptée à l'unanimité. Sur la motion de Déi Lénk par contre, les voix des 8 élus rouges, comme celles des 2 élus verts, se sont divisées. Rappelons que le CSV est officiellement très favorable au TTIP, même si Viviane Reding a pu suggérer une « pause » dans les négociations. Décidément, les élus locaux n'en font qu'à leur tête.

Interrogée par le woxx, la présidente des Verts Sam Tanson affirme qu'il n'y a aucune ambiguïté : « Nous demandons un arrêt des négociations. » Pour ce qui est des motions présentées, elle estime que l'attitude des Verts dépend du contenu du texte. Contrairement à son parti, Déi Lénk rejeteraient le principe même d'accords de libre-échange. Par ailleurs Tanson, qui est échevine de la ville de Luxembourg, appuie sa bourgmestre Lydie Polfer, qui avait refusé, le 5 mai, de mettre au vote une motion anti-TTIP de Déi Lénk. « Ce n'est pas du ressort du conseil communal », estime-t-elle, et soupçonne le parti de gauche de mener une manœuvre pré-électorale.

La veille des élections aura lieu une manif anti-TTIP lancée non pas par Déi Lénk, mais par l'ONG « Eist Iessen, eist Liewen », dont le secrétaire général est le politicien vert Maurice Losch (24 mai, 14 heures, Glacis). Enfin, une pétition en ligne a été lancée par un citoyen engagé à titre individuel.

Pétitions de la Chambre : www.chd.lu/wps/portal/public/SignerPetition

SHORT NEWS

Kaum eine Wahl für Menschen mit Behinderung

(avt) - Die Parteien verteilen fleißig Werbebroschüren, promoten aggressiv ihre KandidatInnen und trommeln zur Europa-Wahl, doch an Werbung in Leichter Sprache hat niemand gedacht. Auf dem „Einberufungsschreiben“, das eingeschriebene EU-BürgerInnen per Post erhalten, sind die Modalitäten der Wahl aufs umständlichste erklärt - selbst für Menschen ohne Lernbeeinträchtigung eine Zumutung. Auf ihren Web-Seiten bieten die Parteien weder barrierefreie Dokumente noch Vorlese-Programme an. Am Wahlsonntag erst wird sich herausstellen, welche Gemeinden überhaupt mit einem Rollstuhl zugänglich sind. Immerhin stellt die Stadt Luxemburg einen Wahlbus bereit, um Menschen mit eingeschränkter Mobilität, die Partizipation zu erleichtern. Die DP hat als einzige Partei zu ihren Europa-Wahlveranstaltungen eine Gebärdensprachübersetzung bereitgestellt. Sie ist auch die einzige Partei, die mit Claudia Monti, der Präsidentin des Integrationsdienstes, zumindest eine Kandidatin mit Behinderung auf ihrer Wahlliste hat. So mahnt die „Agency for Fundamental Rights“ (FRA) in einem Kommuniqué dass administrative und räumliche Barrieren rund 80 Millionen EU-BürgerInnen von den Wahlen ausschließen werden. Damit sie politisch teilhaben können, bedarf es des Abbaus von Barrieren - auf allen Ebenen.

Freedom not Frontex

(da) - Du 1er au 6 juin, la « Marche pour la liberté 2014 » passera par le Luxembourg. Cette marche qui, en tout, parcourra environ 500 kilomètres dans quatre pays et à laquelle participent plus de 150 réfugié-e-s et sans-papiers, a pour objectif « d'interpeller les dirigeants européens sur la situation des migrants » et de demander l'abolition de Dublin II et de Frontex à quelques semaines du Conseil des ministres sur la politique d'immigration. Le départ a été pris le 18 mai à Kehl en Allemagne, et actuellement les marcheurs se trouvent en France. Le 1er juin, ils entreront sur le territoire luxembourgeois, à Schengen, lieu symbolique pour la politique migratoire européenne, puis ils passeront par Luxembourg-ville le 4 juin, pour traverser la frontière belge deux jours plus tard. La Marche pour la liberté prendra fin à Bruxelles le 10 juin. D'ailleurs, un concert de bienvenue sera organisé à Schengen le jour de leur arrivée. Le collectif luxembourgeois « Keen ass illegal » s'est préalablement déclaré solidaire des marcheurs et appelle à les accompagner lorsqu'ils franchiront (illégalement, selon Dublin II) les frontières, afin d'éviter leur arrestation. Pour plus d'infos : freedomnotfrontex.noblogs.org

Erste Petitions-Debatte in der Chamber

(rg) - „Drei-drei-drei, bei Issos Keilerei“ mit diesem Merksatz wurde Generationen von SchülerInnen das Datum des Sieges Alexanders des Großen über die Perser eingebläut. Am Dienstag will der Autor der Petition mit der schönen Nummer 333 in eine Schlacht gegen die Übermacht der TrambefürwortInnen ziehen. Dies ist die erste elektronisch an die Abgeordnetenkommission gerichtete Petition, in der mehr als 4.500 gültige Unterschriften zusammengelassen sind (Stand 22.5.2014, 15 Uhr: 7.049 Unterschriften). Der Autor, Philipp Bützow aus Peppingen, verlangt das Abhalten eines Referendums über den Bau der geplanten Trambahn. Mit Verweis auf die knappen öffentlichen Mittel in Krisenzeiten, soll das Volk entscheiden, ob so viel Geld ausgegeben werden soll. Außerdem löse die Tram nicht das Problem der „150.000 Frontalieren (...) déi all dag iwwer d'Grenze kommen an d'Autobunne vollstoppen“. Es wäre schlauer, für sie eine Vignette einzuführen und die Autobahn Richtung Frankreich dreispurig auszubauen. Am Dienstag wird er in Begleitung von maximal fünf Mit-Petitionären, ab 14.30 Uhr mit den Mitgliedern der betroffenen Chamber-Kommissionen unter Federführung der Petitionskommission debattieren können. Die auf eine Stunde anberaumte Sitzung wird über Internet-Streaming und Chamber-TV übertragen. Die Presse darf zuschauen, ohne in die Diskussion einzugreifen. Das Publikum wird keinen Zugang zum Plenarsaal haben.